



Esabac

publié le 07/05/2010 - mis à jour le 18/04/2011

Baccalauréat franco-italien

Descriptif :

Double délivrance des diplômes de fin d'études secondaires français et italiens, le baccalauréat et l'Esame di Stato : l'Esabac

L'accord sur l'« EsaBac » (Esame di Stato – Baccalauréat) poursuit le développement de la double certification entre la France et des grands pays partenaires, facteur de mobilité des jeunes en Europe.

L'accord sur l'EsaBac prévoit la double délivrance de diplômes de fin d'études secondaires français et italiens, le baccalauréat et l'Esame di Stato, à l'issue des cursus dans les sections européennes et internationales dans les deux pays.

Véritable label de qualité, ce double diplôme facilitera l'accès à l'enseignement supérieur et valorisera une formation bilingue et biculturelle. Il contribuera ainsi à soutenir l'enseignement du français et de l'italien dans les deux pays.

Une section Esabac ouvre au Lycée Victor Hugo à Poitiers.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.